

**Appel de projets locaux  
en persévérance scolaire**

**Guide de dépôt de projet  
2018-2019**

Date limite : 17 janvier 2019

Pour toute question relative à ce guide : 819 293-5821, poste 5325 ou  
[gestionnaire@reussiteeducative.com](mailto:gestionnaire@reussiteeducative.com)  
Site Internet : [www.reussiteeducative.com](http://www.reussiteeducative.com)

**JOIGNEZ** le mouvement,  
**PARTICIPEZ** à la  
**RÉUSSITE** éducative

## MISE EN CONTEXTE

La Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec (TRECQ) a signé, par le biais de son fiduciaire CIBLE formation conseil inc., une entente avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Celle-ci prévoit des sommes pour soutenir la mise en œuvre de projets locaux en persévérance scolaire et réussite éducative.

Le présent document décrit les conditions et le processus de dépôt de projet.

## CRITÈRES ET CONDITIONS

### *Promoteur admissible*

Tout organisme à but non lucratif légalement constitué, installé au Centre-du-Québec, œuvrant en matière de persévérance et réussite scolaires, c'est-à-dire agissant sur un ou plusieurs déterminants de la persévérance scolaire. Voir annexe A.

### *Critères d'admissibilité du projet*

Les critères d'admissibilité du projet sont :

- Impliquer la participation active des jeunes;
- S'adresser directement aux **enfants, aux adolescents, aux parents, aux employeurs ou aux intervenants**;
- Avoir une influence positive sur un ou plusieurs **déterminants** de la persévérance scolaire (voir Annexe A);
- Favoriser **un meilleur rendement scolaire** et **un plus grand engagement** du jeune dans son cheminement scolaire;
- Énoncer des **cibles de résultats clairs et mesurables** à court terme;
- Référer à des **conditions gagnantes et des principes d'intervention reconnus** comme étant efficaces par l'évaluation, la pratique ou encore la recherche (Voir Annexe B);
- Avoir lieu **hors des vingt-cinq (25) heures** d'enseignement scolaire;
- Se réaliser en **concertation** avec l'école et/ou la commission scolaire pour la clientèle des 5-20 ans;
- Cibler prioritairement les clientèles **plus vulnérables**;
- Se réaliser entre le 1<sup>er</sup> mars **au plus tard le 14 juin 2019**.

### *Éléments contribuant à la qualité d'un projet*

- Des partenaires sont mobilisés et concertés autour du projet (organismes communautaires, milieu scolaire, municipalités, etc.);
- Le projet a un effet direct sur la persévérance scolaire des jeunes ou des parents de ces derniers;
- Le projet favorise la prise en charge d'activités par les jeunes;
- Le projet favorise une pérennité des actions.

**Note : Bien qu'un projet réponde à tous les critères d'admissibilité, il se peut qu'il ne soit pas retenu. Une grille d'analyse pondérée sera utilisée afin d'évaluer objectivement chaque projet, pour ensuite prioriser ceux-ci en fonction des sommes disponibles.**

### **Dépenses admissibles**

L'aide financière consentie doit servir à couvrir uniquement des frais reliés **directement** à la réalisation du projet (ex : honoraires professionnels, salaires et avantages sociaux, déplacement, représentation, la formation, la promotion et publicité, les fournitures et les équipements).

### **Dépenses non admissibles**

- Les dépenses déjà réalisées et les dépenses pour lesquelles l'organisme a pris des engagements contractuels avant l'acceptation du dossier par la TRECQ, plus précisément avant la date de la lettre de la TRECQ confirmant l'acceptation du projet;
- Les dépenses d'actions liées à l'acquisition, la construction ou l'aménagement de terrains, bâtisses, infrastructures ou autres actifs similaires;
- Le remboursement d'une dette du promoteur, au remboursement d'emprunt à venir, au financement d'un projet déjà réalisé ou dépassement de coût;
- La partie des taxes (TVQ et TPS) que le promoteur récupère des gouvernements;
- Le financement du fonctionnement régulier d'un organisme;
- Les frais de montage du dossier servant à la demande d'aide financière.

### **Projets non admissibles**

Sont exclus les projets :

- Tous les types d'activités ne comportant pas une intensité suffisante pour générer un impact réel  
Exemple : une soirée hommage ou une fête;
- Non conformes aux politiques gouvernementales existantes (politiques, orientations, lois et règlements);
- Les projets d'études et de recherches qui précèdent ou préparent l'exécution du projet ne sont pas admissibles;
- Les actions visant les déterminants scolaires (relation maître-élève, pratiques pédagogiques et éducatives, pratiques de gestion, soutien aux élèves en difficulté et climat scolaire) et les actions réalisées à l'intérieur des 25 heures d'enseignement ne peuvent être soutenues financièrement car elles relèvent de la responsabilité du MEES et du secteur scolaire (via les plans de réussite ou convention de gestion et de réussite éducative).

Un projet ayant bénéficié d'une contribution financière provenant de la TRECQ n'est pas sujet au renouvellement par reconduction tacite. Pour renouveler un projet, le promoteur devra déposer une nouvelle demande et justifier clairement celle-ci.

### **La nature, le montant et le cumul de l'aide financière**

Un maximum de 25 000 \$ par projet peut être demandé.

Les conditions suivantes doivent être respectées :

- Une contribution minimale de 20 % du coût total du projet est requise de la part du promoteur  
Les contributions non monétaires (prêts de service, temps bénévole, prêt de locaux, temps de ressources, etc.) etc.) sont considérées dans le calcul du 20 %;
- L'aide financière ne peut en aucun temps se substituer aux autres programmes existants ainsi que toute action admissible pour financement à d'autres mesures, programmes ou à d'autres soutiens gouvernementaux déjà en place (ex : Québec en forme ou Avenir d'enfants).

## PROCÉDURE POUR UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les promoteurs désirant soumettre un projet sont priés de signifier leur intention par courriel à Mme Caroline Dion: [gestionnaire@reussiteeducative.com](mailto:gestionnaire@reussiteeducative.com) pour obtenir le formulaire d'aide financière. Au besoin, ils bénéficieront d'un accompagnement pour élaborer le projet et compléter le formulaire.

## MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière est versée selon les modalités suivantes :

- Un premier versement correspondant à 75 % de l'aide financière accordée à la signature du protocole d'entente;
- Un dernier versement correspondant à un maximum de 25 % de l'aide financière suite à la réception des documents requis de reddition de compte :
  - un rapport financier\* du projet incluant les contributions reçues d'autres sources et l'ensemble des dépenses admises ainsi que les pièces justificatives;
  - un rapport des résultats du projet\*;
  - un rapport annuel de l'organisme;
  - un rapport financier de l'organisme pour l'année concernée;
  - un rapport des activités de communications, d'animation et de réseautage en lien avec le projet.

\*Un formulaire de reddition de comptes accompagnera le protocole.

## ÉCHÉANCIER

- Date limite de dépôt de projet : **17 janvier 2019**
- Analyse pour recommandation à la TRECQ : **semaine du 21 janvier 2019**
- Décision sur la recommandation : **Fin-janvier 2019**
- Dépôt du projet au MEES : **1<sup>er</sup> février 2019**
- Confirmation ou refus du projet : **Fin février 2019**
- Signature du protocole d'entente : **Mi-mars 2019**
- Réalisation du projet : **entre le 1<sup>er</sup> mars et le 14 juin 2019**
- Date limite de dépôt de reddition de compte : **21 juin 2019**

## POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Pour toute question relative à ce guide : 819 293-5821, poste 5325 ou [gestionnaire@reussiteeducative.com](mailto:gestionnaire@reussiteeducative.com)

**Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec (TRECQ)**  
**111, rue Lapérade, St-Pierre-les-Becquets (Québec) G0X 2Z0**  
**Site Internet : [www.reussiteeducative.com](http://www.reussiteeducative.com)**

## ANNEXE A

### ➔ Déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative<sup>4</sup>

#### Facteurs familiaux – enfance et adolescence

##### 1. Valorisation de l'éducation et encadrement parental

#### Facteurs personnels

2. Autocontrôle et conduites sociales et comportementales—enfance et adolescence
3. Association avec des pairs—adolescence
4. Alimentation et activités physiques—enfance et adolescence
5. Tabac-alcool-drogues—adolescence
6. Conciliation études-travail—adolescence
7. Sentiment dépressif—enfance et adolescence
8. Estime de soi—enfance et adolescence
9. Rendement scolaire en lecture, écriture et mathématiques—enfance et adolescence
10. Motivation et engagement—enfance et adolescence
11. Aspirations scolaires et professionnelles—adolescence

#### Facteurs scolaires – enfance et adolescence

12. Relation maître-élèves
13. Pratiques pédagogiques et éducatives
14. Pratiques de gestion
15. Soutien aux élèves en difficulté
16. Climat scolaire

#### Facteurs sociaux (communauté) – enfance et adolescence

17. Quartier de résidence et voisinage
18. Ressources du milieu

Une fiche pratique détaillée traitant de chacun des déterminants accompagne ce document.



Source : [Pour agir efficacement sur les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative - Document de référence. Réunir Réussir p.9](#)

## Principes à la base des actions efficaces<sup>1</sup>

### Des déterminants pris en compte

Miser sur les principaux facteurs qui influencent la persévérance scolaire et la réussite éducative dans la planification des actions déployées



### Des objectifs précis, pertinents et des liens logiques

Les objectifs sont clairement définis

- SMART → spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes, temporels

Les objectifs s'inscrivent dans une logique d'intervention

- ACTION → ressources → pertinence → efficience → résultats → efficacité → OBJECTIF



### Des actions précoces

Les actions se retrouvent le plus tôt possible dans le parcours du jeune

- Pour intervenir tôt en prévention
- Pour intervenir rapidement, soit dès l'apparition des premières vulnérabilités, de même que pendant les phases critiques de transition

Le modèle de réponse à l'intervention

- Interventions universelles de prévention (80 %) → Interventions ciblées (15 %) → Interventions personnalisées (5 %)



### Des services en continuité

Assurer la continuité des services pendant le parcours du jeune

- Fournir un soutien ininterrompu aux familles et aux jeunes vulnérables
- Faire en sorte que les milieux se coordonnent entre eux afin que le jeune ne subisse pas de rupture de services



### Des actions de proximité

Les actions se situent tout près du jeune ou de sa famille

- Mettre en place des interventions individualisées et proximales
- Préférer les interventions directes aux activités de sensibilisation



### Des actions fréquentes et intenses

La fréquence, la durée et l'intensité des actions doivent être suffisantes pour produire les résultats

- La fréquence, la durée et l'intensité des actions doivent être suffisantes pour permettre l'acquisition de nouvelles attitudes et l'instauration de changements de perceptions et de comportements chez les jeunes visés et leur famille
- L'efficacité des interventions repose sur l'effet cumulatif d'actions pertinentes répétées, rapprochées entre elles et qui s'échelonnent sur une période de temps suffisante



### Des pratiques efficaces fondées sur des données probantes

Les actions s'appuient sur des bases théoriques vérifiées dont l'efficacité a été reconnue

- Recherches de niveau 1, 2 ou 3

Les actions s'appuient sur des connaissances issues de la recherche selon trois critères généralement reconnus

- Cadre expérimental rigoureux
- Effets démontrés et mesurés
- Effets qui peuvent être reproduits



### Des milieux de vie associés

Les différents milieux de vie du jeune sont associés aux actions qui le visent

- Pour mettre à profit les différentes ressources et les expertises disponibles pour la réussite éducative du jeune
- Pour intervenir auprès des jeunes en agissant de façon concertée (éducation, santé et services sociaux, emploi, loisirs, etc.)
- Pour enrichir la société de citoyens éduqués en impliquant tous les acteurs concernés



## QUALITÉ ET EFFICACITÉ DES ACTIONS



(1) Voir le document de référence *Parcours efficaces vers les déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative*, Robert Rivest, 2012.

Principes à la base d'une action efficace <sup>1</sup>	Niveau			Précision sur l'évaluation
	Par la loi	Partiellement	Complètement	
<b>Des déterminants pris en compte</b>				
Les principaux déterminants sur lesquels l'action doit agir sont-ils identifiés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ces déterminants sont-ils directement liés aux besoins et aux objectifs identifiés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Des objectifs précis, pertinents et des liens logiques</b>				
L'action répond-elle à un besoin précis ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'action permet-elle d'atteindre l'objectif visé compte tenu de la clientèle et de la problématique de départ (ambition du projet et particularités de la clientèle) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La clientèle ciblée a-t-elle été identifiée précisément (nombre, groupe d'âge, milieu, particularités, etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les effets attendus chez le jeune ou sa famille sont-ils définis (amélioration de... augmentation de..., diminution de..., etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les indicateurs permettront-ils de mesurer les effets attendus (% de jeunes qui..., nombre de familles qui..., etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Est-il réaliste d'obtenir ces effets sur les jeunes ou leur famille (ressources, forces/faiblesses du milieu, investissement, expertise, etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le temps prévu est-il suffisant pour mener l'action à terme et observer des résultats chez les jeunes et leur famille (planification, embauche, réalisation, ajustements, évaluation, etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Des actions précoces</b>				
L'action se situe-t-elle le plus tôt possible dans le parcours du jeune ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'action se situe-t-elle avant une phase critique de transition ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'action constitue-t-elle une réponse rapide et durable à la vulnérabilité identifiée chez le jeune ou sa famille ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'action permet-elle d'agir en prévention (universelle ou ciblée) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Des services en continuité</b>				
L'action s'inscrit-elle dans une série d'interventions répondant au besoin identifié ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Est-il prévu de coordonner et d'arrimer l'action avec les différents acteurs de la communauté pour éviter les ruptures de services ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Est-il prévu de coordonner et d'arrimer les services de la communauté afin que les partenaires agissent en complémentarité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Des actions de proximité</b>				
Les interventions prévues agissent-elles le plus directement possible sur le jeune ou sa famille ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les interventions prévues se déroulent-elles dans le milieu de vie du jeune ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Des actions fréquentes et intenses</b>				
Les interventions prévues sont-elles en nombre suffisant pour produire les effets attendus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les interventions prévues sont-elles suffisamment rapprochées dans le temps pour produire et permettre le maintien des effets attendus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les interventions prévues s'échelonnent-elles sur une période de temps suffisamment longue pour produire les effets attendus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Des pratiques efficaces fondées sur des données probantes</b>				
Cette action a-t-elle déjà été évaluée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les effets attendus sur le jeune et sa famille ont-ils été démontrés par une évaluation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'action propose-t-elle des moyens concrets dont les effets ont été démontrés (p. ex. activités parascolaires → motivation, activités de stimulation en lecture ou en écriture → rendement scolaire, etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
L'action est-elle basée sur les principes efficaces de la recherche ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Des milieux de vie associés</b>				
Les interventions prévues mettent-elles à profit les diverses ressources du milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les interventions prévues engagent-elles tous les partenaires devant être sollicités ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

